

SHALSHELET NEWS



La Parole du Rav Brand

Chabbat ^{ת"וב}
Pékoudé
9 mars 2019
2 Adar 2 5779

Ville	Entrée	Sortie
Paris	18:26	19:33
Marseille	18:17	19:20
Lyon	18:18	19:22
Strasbourg	18:05	19:12

N°124

Pour aller plus loin...

- Comment le Yérouchalmi surnomme-t-il la paracha Pékoudé ?
- Pourquoi ?
- Il est écrit plusieurs fois dans la paracha « Kaacher tsiva Hachem ». Quel lien y a-t-il avec la Amida ?
- Quel âge avait Betsalel lorsqu'il a construit le Michkan ? (38-22)
- Qu'y avait-il de particulier lors de l'inscription du nom d'Hachem sur le Tzits ? (39-30)
- Qu'est-ce que le Mochav Zékénim veut apprendre de là ?
- Quand est-ce que le Michkan a été terminé ? (39-32)
- Pourquoi Hachem a-t-il alors attendu jusqu'en Nissan pour l'inaugurer ?
- Quels sont les deux ustensiles du Michkan qui ont la qualification de « tahor » ?

Mordekhaï Guetta

A l'approche de Pourim, envoyez-nous (cette semaine) vos blagues pour le numéro Spécial Pourim!



shalshélet.news@gmail.com

Pour dédicacer un numéro ou pour recevoir Shalshélet News par mail ou par courrier, contactez-nous: shalshélet.news@gmail.com

Moché a été ordonné de composer l'huile d'onction et les encens, et une fois les travaux du Michkan terminés, de laver son frère Aharon et ses fils, de les vêtir avec les habits saints, de les oindre, eux et le Tabernacle. Puis, il dut monter et démonter le Tabernacle, et ce pendant sept jours, de même qu'immoler des sacrifices (Vayikra chap. 8). A partir du huitième jour, Aharon et ses fils accédèrent au service de la Kéhouna pour l'éternité, et Moché se retira définitivement. Aharon ne pouvait pas exécuter ces travaux personnellement, car « un homme ne mettra pas lui-même une couronne sur sa tête », (Avot Dérabbi Natan 10,2), mais pourquoi Moché fut-il spécifiquement choisi pour le faire ?

En fait, à la mort d'Aharon, Moché devêtit son frère des habits de Grand Prêtre pour en vêtir son fils Eléazar (Bamidbar 20, 25-27). Moché consola Aharon de sa mort, en lui faisant remarquer qu'il avait eu le mérite que ses enfants lui succèdent dans sa fonction, ce que lui-même n'avait pas mérité (Rachi). Bien que dans le monde futur, assis sous le Dais nuptial, le Juste soit récompensé avec des plaisirs inégalables, il y ressent toutefois un bémol : en observant le Dais de ses prochains, il est comme brûlé par un feu (Baba Batra 75a). L'infériorité éternelle le séparant de celui qui lui est supérieur le rend jaloux (Méssilat Yécharim chapitre 4). Pour cela, lorsque Caïn vit que le sacrifice de son frère Hével avait été agréé, il en souffrit au point de le tuer. Avant sa mort, Chimon le juste, le Grand Prêtre, jugeant son fils cadet plus apte à lui succéder, le nomma héritier aux dépens de son fils aîné. Craignant que l'aîné le jalouse, le cadet refusa l'offre. Puis il regretta son refus et, pris d'un excès de jalousie, il commit un acte infâme (Ména'hot 109b). Cependant : « Un homme ne jalouse pas son fils ou son élève » (Sanhédrin 105b) ; il considère leur réussite comme étant la sienne. Pour cette raison, quand D.ieu voulut créer l'homme à Son Image, et craignant la jalousie des anges, Il leur demanda conseil : « Et D.ieu dit : Faisons l'homme à Notre image, selon Notre ressemblance » (Béréchit 1,26;

Rachi). Ayant participé à sa création, leur jalousie s'atténua.

Pour qu'un homme soit moins jaloux, D.ieu peut l'amener à faire du bien à autrui, sans qu'il en soit conscient. Lorsque les frères de Joseph le jalosèrent, D.ieu les inspira afin qu'ils le vendent en tant qu'esclave. Joseph put ainsi accéder à la royauté et, ayant participé à sa gloire, leur jalousie en fut amoindrie. Tel est le sens profond du verset : « Maintenant, ne vous affligez pas, et ne soyez pas fâchés de m'avoir vendu pour être conduit ici, car c'est pour vous sauver la vie que D.ieu m'a envoyé devant vous... » (Béréchit 45,4). C'est encore pour cette même raison que pour construire le Temple, le roi Chlomo fit participer le roi Hiram du Liban, et que pour construire les villes d'Erets Israël, le prophète désigne des étrangers : « Les fils de l'étranger rebâtiront tes murs » (Yéchaya 60,10), et nous sommes témoins ! Enfin, certains juifs, relativement éloignés de la foi, se donnent corps et âme pour bâtir la terre d'Israël. Or, s'ils savaient que le Messie viendrait un jour, et que l'État qu'ils bâtissent serait régi religieusement, ils ne se seraient sans doute pas autant investis, et certains ne seraient même pas venus y habiter... Mais puisqu'ils ont participé à la reconstruction du pays, ils en seront fiers. Revenons - léhavdil - à Moché et Aharon. Lorsque D.ieu demanda à Moché de délivrer le peuple juif d'Égypte, Il avait prévu de lui octroyer aussi la prêtrise, mais par modestie, Moché déclina l'offre. Durant sept jours, D.ieu essaya de le convaincre, et face à sa fermeté, D.ieu s'emporta contre lui : « "Envoie donc celui que Tu as coutume d'envoyer !" La colère de D.ieu s'enflamma contre Moché et il dit : "N'y a-t-il pas ton frère Aharon ?" » (Chémot 4,14). Il imposa alors à Moché la mission en question, lui retira la prêtrise et la donna à Aharon (Zéva'him 102a ; Rachi). Afin que Moché n'en vienne pas à jalouser son frère, ne serait-ce que d'un iota, D.ieu lui ordonna d'installer le Tabernacle et d'introduire Aharon et ses enfants dans la prêtrise.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- La Paracha débute en nous informant que Betsalel a fait tout ce que Hachem avait ordonné, accompagné d'Aoliav.
- La Torah fait le décompte de l'argent récupéré.
- Nous voyons ensuite la confection des habits.
- La fin de la construction est annoncée et tout a été fait convenablement.
- Hachem ordonne à Moché de faire entrer les ustensiles dans le Michkan.
- Moché "entraîna" Aharon pendant 7 jours.
- Le Michkan fut établi le 1er Nissan 2449. Aharon commença le service. La nuée divine (représentante la présence divine) recouvrit le Michkan.
- La nuée ne partait que lorsqu'il fallait voyager.

Réponses Vayakèl N°123

Charade: Canne Fée Aime

Enigme 1 : Perek 38, Passouk 10 à 12, les psoukim finissent par : « Vavei Haamoudim Vahachoukehém Kassef ».

Enigme 2 : La roue de secours.

Enigmes

Enigme 1 : ★★★

1) Trouvez deux Parachiyot du Sefer Béréchit dans la Méguila.

Enigme 2 : ★★★

Quel nombre divisé par lui-même donne son double ?



C'est une Mitsva de la Torah d'écouter la lecture de la Parachat Zakhor (Dévarim, 25, 17-19) [O. 'H 685,7]. Pour cette raison, on pensera à s'acquiescer de ce commandement en écoutant cette lecture.

De plus, il est nécessaire de comprendre le sens général de ce passage : se souvenir du mal que nous a fait « Amalek » et le devoir d'effacer son nom. Les avis divergent si les femmes sont tenues d'écouter la Parachat Zakhor. Selon nombre de décisionnaires, elles y sont astreintes.

(Rav Nathan Adler ; Rav Feinstein; Minhag Yishak 'Hélek 9,68)

Par contre, le Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 603) et d'autres décisionnaires lient cette Mitsva à celle de combattre Amalek. Ainsi, de la même manière que les femmes sont dispensées d'aller à la guerre, ainsi elles ne sont pas tenues de lire la Paracha de Zakhor.

La coutume Séfarade, ainsi que celle de plusieurs communautés Ashkénazes, est de suivre cette dernière opinion et de ne pas s'obliger à écouter Zakhor.

[Sansan Leyair, 3-4; Mekor Nééman, 557; Alé Hadass, chapitre 17.4 page 682 (voir aussi Piské Téchouvoit, 685 , note 13)].

Toutefois, les dames souhaitant tout de même écouter Zakhor, sont dignes d'éloges ['Hazon Ovadia sur Pourim, page 9].

Les communautés désirant organiser une lecture supplémentaire de Zakhor, pour les femmes avant Min'ha, s'assureront de la présence de 10 hommes à la synagogue lors de cette relecture. « Zakhor » sera relue sans appeler qui que ce soit à la Torah [Torat Hamoadim de Rav D.Yossef siman 2,13 page 53/57]

David Cohen

Réponses aux questions

- 1) Paracha Michkan Chéni.
- 2) Le Pné Moché explique que c'est parce que le mot Michkan est doublé au début de la paracha.
- 3) Le Yérouchalmi dit qu'il est écrit 18 fois «Kaacher tsiva Hachem». Les 18 bénédictions de la Amida ont été instituées selon ces 18 fois.
- 4) 13 ans (Sanhédrin 69b).
- 5) Rabbi Yéhouda Hanassi dit qu'il y avait 10 personnes présentes à ce moment-là.
- 6) Que de la même façon, un Sofer doit être entouré de 10 personnes lorsqu'il écrit le nom d'Hachem dans un sefer torah, tefilines ou mézouzot.
- 7) Le 25 Kislev.
- 8) Le Midrach Tan'houma dit que c'est parce que Hachem a voulu mélanger la joie de l'inauguration avec la naissance de Its'hak , né en Nissan.
- 9) La Ménora et le Choul'hane.

Chemouel

Chapitre 3 : La malédiction d'Eli

La fin du chapitre précédent est consacrée aux méfaits des enfants d'Eli. Ces derniers se permettaient de prendre des quartiers de viande dans les sacrifices qui ne leur appartenaient pas. Même les parts qui leur revenaient étaient prises sans vergogne, avant même que le service rituel ne soit accompli. Une troisième faute leur est imputée mais elle fait l'objet d'une discussion entre les exégètes. Un premier avis suit le sens simple des versets qui les accusent d'adultère. Mais la Guemara dans le traité Chabbat (55b) explique qu'en réalité, les femmes dont parlent les versets venaient tout juste d'accoucher. Or nos Sages nous apprennent que les douleurs de l'enfantement sont telles que les femmes font le vœu à ce moment de ne plus s'unir à leur mari. Par conséquent, elles devaient apporter un sacrifice pour se défaire de leur vœu. Et c'est à ce niveau que se situe la faute de 'Hofni et Pin'has. Ils n'accordaient aucune importance à leur sacrifice et les faisaient attendre jusqu'au matin, avant de consentir enfin à s'occuper d'elles. Ils leur faisaient ainsi perdre tout le temps qu'elles auraient pu passer avec leur mari. La Torah considère ainsi qu'il s'agit d'une faute aussi grave que l'adultère et l'écrit comme telle.



Charade

Mon 1er agit,
Mon 2nd est une unité de mesure,
Mon 3ème est un secte d'Amérique du Nord,
Mon 4ème est à l'origine du sucre,
Mon tout Moshé aurait pu être comptable.

Jeu de mots

Il m'arrive de traiter ma maladie quand je m'énerve.

Devinettes

- 1) Combien de Selaïms sont contenus dans un Mané ? (Rachi, 38-24)
- 2) Combien de socles y avait-il pour les poutres du Michkan ? (Rachi, 38-27)
- 3) Quand est-ce que l'on faisait les Ketorèt ? (Rachi, 40-27)
- 4) Qui était le père de Aoliav et de quelle tribu ? (38-23)
- 5) Où étaient posées les pierres de Choam ? (39-7)

La Question

La parachat Pékoudé débute par le recensement ainsi que l'énumération de l'utilisation de l'argent récolté pour la construction du Michkan.

Le Or Ha'haim explique : Moché a tenu à détailler les comptes afin que personne ne puisse porter une accusation de détournement de fond à son encontre.

Si Moché voulait éviter les médisances, comment se fait-il qu'il n'ait pas également répété l'opération en ce qui concerne l'or récolté ?

Le Ahavat Yéhonathan répond :

Moché savait que les médisances ne pourraient venir des gens au cœur généreux mais seulement de ceux qui avaient un mauvais œil.

De plus, il est écrit que l'or récolté pour le Michkan devait être justement donné par les gens au cœur généreux. A contrario, l'argent pour le Michkan a été en partie récolté, lors du recensement pour le ma'hatsit ashekel, qui pourrait ressembler à une forme d'impôt auquel tout le peuple est astreint.

Pour cela, Moché offre ici le détail de l'utilisation, afin de se protéger des médisants.

G.N.



Ils désacralisèrent ainsi leurs fonctions, en particulier aux yeux du peuple. Le Radak rajoute que leur faute était tellement gravée en eux que leur repentir n'aurait jamais été complet et sincère. Par conséquent, Hachem estima préférable qu'ils expient cette faute par leur mort plutôt que de les laisser vivre et continuer à profaner les sacrifices. Il ne leur laissa donc aucune chance de repentir, même lorsqu'Eli leur fit des remontrances. Elkana prophétisa alors une terrible malédiction. Désormais, les descendants d'Eli devront supporter les affres de la pauvreté et aucun homme n'atteindra l'âge de dix-huit ans. Ils seront également privés du titre de Cohen Gadol. Et vu le mépris de ses fils pour leurs fonctions, aucun sacrifice ne pourra jamais les pardonner. Rachi intervient sur place et explique que l'étude de la Torah et les actes de charité seront leurs seules échappatoires. Et effectivement, parmi la descendance d'Eli, on retrouve deux célèbres talmudistes : Abbayé et Rava. Ils vécurent respectivement quarante et soixante ans. La Guemara explique que ce dernier vécut plus longtemps grâce à ses actes de bonté. Malheureusement, lorsqu'Eli apprend la nouvelle, même s'il en est affligé, il ne fait aucun reproche à ses enfants. Nous verrons la semaine prochaine ce que cela va lui coûter.

Yehiel Allouche

Rabbi Chabtaï Mechorer ben Yossef Bass (le Sifté 'Hakhamim)

Né à Kalisz (Pologne actuelle) en 1641, Rabbi Chabtaï Mechorer ben Yossef Bass était le père de la bibliographie juive. Après la mort de ses parents, victimes des persécutions à Kalisz en 1655, Rabbi Chabtaï se rendit à Prague. Il consacrait son temps libre à des activités littéraires, plus particulièrement à améliorer l'instruction des jeunes. En 1679, Rabbi Chabtaï s'installa à Amsterdam, où il entra dans des relations amicales et savantes avec les hommes éminents des communautés allemandes et portugaises. Cette ville était le centre de l'impression et de la publication juives. Ainsi, Rabbi Chabtaï décida de se consacrer entièrement à la publication de livres juifs, mais ce ne sera pas dans cette ville. En effet, la productivité littéraire des Juifs lituaniens-polonais étant contrainte de chercher un débouché à Amsterdam ou à Prague presque exclusivement ; Rabbi Chabtaï fixa Breslau (Pologne actuelle) comme lieu approprié à ses fins, en raison de son voisinage avec la frontière polonaise, et du grand commerce entre Breslau et la Pologne. Ainsi, après une résidence de 5 ans, il quitta Amsterdam. Les négociations entre Rabbi Chabtaï et les magistrats de Breslau occupèrent près de 4 ans, et ce n'est qu'en 1687 (ou 1688) qu'il reçut la permission de mettre en place une imprimerie-presses hébraïques.

Le premier livre de la presse de Rabbi Chabtaï apparut en 1689, le premier client étant, comme il l'avait prévu, un érudit polonais, Rabbi Shmouel ben Ouri : il s'agissait de son commentaire Beit Shmouel sur la partie Even Ha'Ezer du Choul'han Aroukh. Les livres qui suivirent l'année suivante étaient soit des œuvres d'érudits polonais, soit des collections liturgiques destinées à l'usage des juifs polonais. Publiés sous une forme soignée et agréable, ils trouvèrent facilement des acheteurs, surtout dans les foires de Breslau, où Rabbi Chabtaï lui-même vendait ses livres.

Mais la mauvaise volonté contre les Juifs, apparente depuis 1697 (surtout à Breslau), impacta gravement l'établissement de Rabbi Chabtaï ; en 1706, il lui était interdit de rester à Breslau. Il transféra finalement son entreprise à son fils unique, Yossef, en 1711. Ses procès culminèrent avec son arrestation soudaine (et celle de son fils) en 1712. Les jésuites, qui regardèrent avec un mauvais œil l'entreprise de Rabbi Chabtaï, s'étaient efforcés, dans une lettre au magistrat de Breslau, dès 1694, de faire interdire la vente de livres hébreux, au motif que de telles œuvres contenaient des "paroles blasphématoires

et irréligieuses" dirigées contre le christianisme ; et ils avaient réussi. Comme le magistrat vit cependant que les livres confisqués ne contenaient pas de matière répréhensible, ils furent restitués à Rabbi Chabtaï. Ce dernier finit par être libéré après 10 semaines d'emprisonnement, d'abord sous caution, puis absolument.

Rabbi Chabtaï était très intéressé à améliorer l'instruction des jeunes, recommandant même aux Juifs germano-polonais d'imiter les méthodes d'instruction de la communauté portugaise d'Amsterdam, décrivant en détail leur programme d'études. D'ailleurs, le Sifté 'Hakhamim (Lèvres des Sages), son commentaire magistral sur le commentaire de Rachi sur le 'Houmach, est également destiné à l'instruction élémentaire. Dans ce livre, il résume avec une admirable brièveté et clarté l'un des meilleurs travaux qui avaient pu être faits jusque-là sur le commentaire de Rachi ; le livre étant encore aujourd'hui une aide très utile et presque indispensable pour comprendre et apprécier Rachi. Il existe un résumé de celle-ci, appelé "Ikar Sifté 'Hakhamim". Ce travail laisse généralement les questions que le Sifté 'Hakhamim soulève sur Rachi et résume simplement l'idée évoquée.

Une autre de ses œuvres est son manuel bibliographique Sifté Yeshenim (Lèvres des dormeurs). Ce travail contient une liste de 2200 livres hébreux, dans l'ordre alphabétique des titres, donnant consciencieusement l'auteur, le lieu d'impression, l'année, et la taille de chaque livre, ainsi qu'un bref résumé de son contenu. Le travail de Rabbi Chabtaï se distingue non seulement par sa brièveté et sa précision, mais aussi par une caractéristique tout à fait originale, à laquelle il n'avait aucun prédécesseur, et presque aucun successeur ; à savoir, une classification de toute la littérature juive, à sa connaissance. Il divise le tout en deux groupes principaux : biblique et post-biblique. Cette classification indique la vaste connaissance de son auteur et son éventail étonnant de lecture. Rabbi Chabtaï donne également un index alphabétique des auteurs, y compris des Tannaïm, Amoraïm, Saboraïm, et Gueonïm. L'entreprise de Rabbi Chabtaï était à la fois nouvelle et étrange pour les Juifs allemands ; seuls les Juifs portugais d'Amsterdam, qui avaient un penchant pour les méthodes et les systèmes, savaient l'apprécier. Les dernières années de sa vie furent consacrées à la deuxième édition de son manuel bibliographique, qu'il avait l'intention de publier sous une forme élargie et révisée. Il mourut le en 1718 à Krotoschin (Pologne actuelle) sans avoir pu terminer le travail.

David Lasry

Notion Talmudique

Nouveau !!!

Cette nouvelle rubrique a pour but de nous familiariser avec une notion ou une expression que l'on retrouve dans le Talmud.

La Torah n'est pas dans le ciel

Nos Sages nous enseignent une règle importante dans la transmission de la Torah. La Torah après qu'elle eut été donnée, à l'échelle humaine, "n'appartient" plus au ciel. Nous allons étudier la fameuse histoire dans la Guémara Baba Métsia page 59.

La Michna dans le traité Kélim apporte une divergence d'opinions au sujet d'un four en argile composé de différentes parties reliées entre elles, (sans rentrer dans les détails). Rabbi Eliezer considérait que ce four n'est pas apte à recevoir d'impureté tandis que les autres Sages impurifiaient ce four.

La Guémara rapporte que Rabbi Eliezer a apporté beaucoup de preuves afin de fonder son opinion mais cela n'a pas été accepté.

Il a dit à ses camarades d'étude : Si j'ai raison, que le caroubier se déracine ; ainsi cela s'est

produit, et ils n'en ont pas tenu compte... jusqu'à ce qu'il dise : si j'ai raison, qu'une voix céleste confirme mon opinion, une voix s'exprima : comment êtes-vous en Ma'hloket avec Rabbi Eliezer comme qui on tranche toujours -ce qui n'est d'ailleurs pas le cas- Rabbi Yéochoua se leva et dit : la Torah n'est pas au ciel, nous tranchons d'après la majorité, en l'occurrence que le four est impur !

Cette phrase est bien connue, mais il faut s'interroger : Comment ne pas tenir compte d'une voix venant du ciel ?

Tossfot s'étonnent d'une autre Souguia dans laquelle nos Sages ont pris en compte une voix céleste !

Au sujet de la longue Ma'hloket entre Beit Chamaï et Beit Hillel, la Guemara raconte qu'une voix céleste s'est exprimée en faveur de Beit Hillel et ainsi la Halakha fut tranchée ! Tossfot expliquent : Au sujet du four, la voix céleste vient contredire la règle de la Torah qui nous enseigne que l'on doit suivre la majorité, donc on n'en tient pas compte. Tandis que dans le second cas, au contraire,

cette voix vient confirmer ce principe, car Beit Hillel étaient plus nombreux, seulement vu le fait que Beit Chamaï étaient plus incisifs dans leur raisonnement, il fallait le support de la voix céleste pour trancher comme Beit Hillel. Reste à comprendre pourquoi la voix céleste s'est exprimée comme Rabbi Eliezer alors qu'on ne retient pas son avis ?

Cela n'est pas censé nous perturber, tant que nous savons clairement que nous ne devons pas prendre en compte cette voix, et on peut voir cela comme une épreuve du ciel venant voir si les Sages allaient rester fidèles à la Torah et ne pas être impressionnés par des événements extérieurs comme cette voix !

Il est pertinent de rapporter ici la suite de la Guemara: Elihaou Hanavi a dit à Rabbi Nathan que lors de cet événement, Hachem riait et disait: Mes enfants M'ont vaincu!

Il faut ajouter qu'il peut s'agir d'une voix venant préserver le Kavod de ce grand Tana qui avait demandé qu'une voix céleste s'exprime en son sens s'il avait raison ; voir Tossfot.

Moché Brand

La Force du Michkan

Nous savons que les 39 travaux interdits le Chabbat trouvent leur source dans les actions qui étaient nécessaires pour confectionner et monter le Michkan. Pourquoi est-ce précisément la construction du Michkan qui a servi d'étalon pour définir ce qui est un travail interdit et ce qui ne l'est pas !?

Commençons par expliquer la fonction du Michkan.

Le Passouk dit : " Voici les comptes du Michkan, Michkan haédout" (Chémot 38,21). Le Midrach Tan'houma explique que le Michkan avait comme but de proclamer le pardon d'Hachem concernant la faute du veau d'or, d'où l'expression de Edout (=témoignage). Nous savons pourtant que Hachem ayant dit : Sala'hti kidvarékha , avait déjà pardonné aux Béné Israël ! Qu'est-ce que le Michkan pouvait ajouter à ce pardon !?

En fait, il faut savoir qu'il y a 2 étapes dans la Téhouva. La 1ère consiste à effacer la faute et donc à éviter la punition qui en découle. Mais, croire que le travail est terminé est une erreur. Il y a une 2ème étape qui consiste à recréer un lien semblable à celui qui existait avant la faute. Rabénou Yona explique (Chaaré téhouva 1,42) qu'un homme peut obtenir le pardon mais que, malgré tout, Hachem ne veuille pas de ses offrandes.

Ainsi David Hamélèkh demandait d'abord : " Lave-moi de ma faute" (Téhilim 51,4), puis : "Ne me repousse pas de devant toi" (Téhilim 51,13).

La faute du veau d'or, en tant que 1ère faute collective du peuple, avait brisé le lien qui unissait Hachem à son peuple. Mais ce lien étant le but même de la création du monde, c'est le monde entier qui s'en trouvait ainsi ébranlé.

Après avoir obtenu le pardon, il fallait maintenant recréer cette relation particulière entre Hachem et les Béné Israël. Le Michkan est donc la 2ème étape de cette Téhouva. Le construire revient donc à rebâtir un monde où la proximité entre Hachem et Son peuple est saine et durable. Ce projet était tellement grand, que seul Hachem pouvait finaliser l'édification du Michkan. Houkam Hamichkan (40,17).

Revenons aux 39 Mélékhot.

Le Chabbat étant le témoignage que, lors de la création du monde, Hachem a travaillé pendant 6 jours et a arrêté le 7ème, nous comprenons à présent pourquoi les travaux nécessaires à cette 'création du monde' qu'est le Michkan, sont devenus les 'travaux types' interdits le Chabbat. (Darach David)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Nethanel est invité au mariage de son meilleur ami. Le jour J arrive et Nethanel passe une superbe soirée, il retrouve tous ses amis d'enfance et réjouit le 'Hatan. Malheureusement, il est obligé de quitter la fête avant la fin et, alors qu'il est en train de s'en aller, il trouve à l'entrée de la salle une magnifique parure de diamants dans une boîte tout aussi jolie. Heureux de pouvoir faire la Mitsva de Hachavat Avéda (rendre une trouvaille à son propriétaire), il retourne de bon cœur dans la salle à la recherche du propriétaire. Il passe de table en table en demandant à chacun s'il a perdu quelque chose tout en demandant à sa femme de faire de même du côté des dames. Mais après avoir demandé à tous les convives, il se rend à l'évidence que le propriétaire a déjà quitté les lieux. Nethanel, ne pouvant rester plus, va voir son ami Aviel et lui explique la situation. Il lui remet la parure car il pense que le malheureux propriétaire reviendra sûrement lorsqu'il se rendra compte de sa perte. Et alors qu'ils sont encore en train de se quitter sur le perron de la salle, un homme arrive, descend d'un taxi, court vers eux et leur demande s'ils n'ont pas trouvé une parure, ce à quoi ils répondent par l'affirmative et lui demandent des Simanim (des signes particuliers prouvant qu'il s'agit bien du sien). L'homme leur décrit la parure dans ses moindres détails et ils sont fiers de pouvoir enfin la lui restituer et accomplir cette si belle Mitsva à merveille. L'homme leur explique être un Anglais venu quelques jours en Israël et avoir acheté le jour-même cette parure à 50.000 Shekels pour ses 40 ans de mariage. Il doit retourner immédiatement à l'aéroport pour ne pas louper son avion. Il donne alors à Aviel qui avait la parure dans ses mains une belle liasse de billets en ce qui semble être en guise de remerciement. Aviel lui explique alors qu'il ne veut rien recevoir pour sa Mitsva tout comme d'ailleurs toutes les autres Mitsvot qu'on se doit de faire sans aucune contrepartie comme nous l'enseigne le Choul'han Aroukh (H'M 265). Mais l'Anglais lui répond qu'il connaît la Halakha et qu'il n'offre pas cet argent pour la Mitsva mais parce qu'il a l'habitude de donner de beaux cadeaux aux gens bons qu'il rencontre sur son chemin, cela lui procure un grand bonheur de rencontrer de telles personnes. Suite à cela, il s'en va sur les chapeaux de roues vers l'aéroport. Les deux amis restent bouche bée devant tant de générosité mais Nethanel ne tarde pas à déclarer à Aviel que cet argent lui revient car c'est lui qui a trouvé la parure et est parti à la recherche de son propriétaire. Aviel lui rétorque qu'il pense que Hachem a fait que les choses se passent ainsi pour qu'il gagne cet argent dont il a d'ailleurs tellement besoin en ce moment. Les deux amis sont tout de même d'accord sur un point : aller voir un Rav pour lui demander de trancher.

Le Rav ramène tout d'abord le Tchouvot Véanhagot qui nous apprend que dans le cas où la personne qui a trouvé la chose demande un paiement au propriétaire, il sera interdit de le payer pour cette Mitsva. Par contre, dans le cas où le propriétaire sait qu'il n'est en aucun cas obligé de payer pour sa retrouvaille, il sera permis de recevoir de l'argent de sa part, car cet argent n'est alors pas donné comme paiement mais plutôt comme un remboursement, chose qui encouragera d'autres personnes à accomplir cette Mitsva. Quant à la question de savoir à qui revient la liasse, il est logique de penser que c'est à Nethanel que revient une grande partie et à Aviel une petite partie car le propriétaire voulait grâce à cela remercier la personne s'étant fatiguée pour sa parure (5/6ème de la somme reviendra à Nethanel et 1/6ème à Aviel, le Rav ramène à cela une preuve/jeu de mot d'un Passouk). Le Rav Zilberstein ajoute que c'est Nethanel qui a fait le plus grand effort en ne gardant pas la parure sans le dire aux autres mais est plutôt parti rechercher son propriétaire.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Ils apportèrent le Michkan vers Moché... » (39,33)

Rachi écrit : « Parce qu'ils n'étaient pas capables de le monter. Et comme Moché n'avait fait aucun travail dans la fabrication du Michkan, Hachem lui laissa l'honneur de le monter. Aucun homme n'était capable de le monter vu le poids des planches, il n'y a pas dans l'homme la force de les dresser, cela Moché l'a fait. Moché avait dit à Hachem : "Comment un homme peut-il le monter ?". Hachem lui a répondu : "Charges-en-toi de ta propre main". Cela semble être comme s'il le montait alors qu'en réalité il se montait et dressait de lui-même... (Midrach Tan'houma) » On pourrait se poser les questions suivantes :

1. Les versets nous citent tout ce que le bné Israël ont amené à Moché. Pourquoi cela pousse-t-il Rachi à ramener ce midrash ? Quelle question ce verset suscite-t-il et qui pousse Rachi à ramener ce midrash comme élément de réponse ?

2. Il semblerait qu'il aurait été plus judicieux de ramener ce midrash plus loin [40/17-18] où il est écrit à la fois que le Michkan s'est monté seul et que Moché l'a monté.

Le Beer Bassadé répond de la manière suivante : Avant de citer tous les éléments que les bné Israël ont amenés, le verset dit qu'ils ont apporté le Michkan (qui est d'ailleurs le dibour hamathil (titre) de Rachi qui nous indique que c'est sur cela que ce dernier a une question). Or, le Michkan est encore en pièces détachées, il n'est pas encore monté, c'est seulement lorsque toutes les pièces seront unies ensemble et formeront une entité qu'il s'appellera Michkan (et ne dis pas que certains éléments à eux seuls s'appellent Michkan comme les tentures inférieures (Rachi 35/11), car ici on parle de la totalité des éléments qui composent le Michkan) donc Rachi avait la question : « Comment le verset peut-il dire qu'ils apportèrent le Michkan (comme s'ils apportèrent le Michkan déjà monté), alors qu'il n'est

pas encore monté ? »

À cela, Rachi répond qu'il faut expliquer le verset ainsi : ils apportèrent (tous les éléments qui composent le Michkan) pour monter le Michkan, ce n'est pas qu'ils apportèrent le Michkan mais c'est plutôt qu'ils apportèrent de quoi monter le Michkan. Maintenant que Rachi explique le verset ainsi, cela entraîne une question : pourquoi ne l'ont-ils pas monté eux-mêmes ? À cela, Rachi répond que vu le poids des planches ils ne pouvaient pas les dresser. Cela suscite une nouvelle question : alors comment Moché a-t-il fait ? Il y a eu un miracle. Cette réponse entraîne encore une question : pourquoi ne l'ont-ils pas monté eux-mêmes en profitant d'un miracle ? À cela, Rachi répond qu'étant donné que Moché n'avait fait aucun travail dans la fabrication du Michkan, Hachem voulait lui donner l'honneur de le monter.

On peut conclure avec la remarque suivante : Rachi nous a dit plus haut que du fait que les chefs de tribu ont tardé à amener des éléments pour la fabrication du Michkan, cela leur a été reproché et ils ont même perdu une lettre. Or, ici, Rachi nous dit que Moché n'a pas participé et pourtant cela ne lui a pas été reproché, bien au contraire ?

La réponse est simple : la construction du Michkan est là pour réparer la faute du veau d'or même pour ceux qui ne l'ont pas faite activement mais qui ne s'y sont pas opposés en public pour montrer qu'ils ne cautionnaient pas. Ainsi, lorsqu'on doit réparer une faute, il faut le faire tout de suite et ne pas se dire "on laisse les autres et après nous on amènera". C'est justement cela qui a été reproché aux chefs de tribu, mais Moché, n'étant pas sur place, n'a aucune réparation à faire donc il n'a rien besoin d'amener, au contraire il laisse la place à ceux qui ont une réparation à faire, mais le fait de ne pas avoir participé lui cause de la peine, c'est alors que Hachem réserve à Moché l'honneur de monter le Michkan.

Mordekhai Zerbib